



Sensibilisation et initiation à la cybersécurité

Module 3 : les aspects réseau et applicatifs – 2^e partie

21/01/2025

Document adapté par François Lacomme pour SEC105 - Architectures et bonnes pratiques de la sécurité des réseaux, des systèmes, des données et des applications.

OFA Millau – Licence Informatique et Concepteur Architecte Informatique (toutes spécialités)

Ce document pédagogique a été rédigé par un consortium regroupant des enseignants-chercheurs et des professionnels du secteur de la cybersécurité.



Il est mis à disposition par l'ANSSI sous licence Creative Commons Attribution 3.0 France.

Plan du module

Première partie

- 1. La sécurité du protocole IP**
- 2. Sécurisation d'un réseau**

Deuxième partie

- 3. Les bases de la cryptographie**
- 4. La sécurité des applications web**



3. Les bases de la cryptographie

- a) Vocabulaire
- b) Un peu d'histoire
- c) Chiffrement symétrique
- d) Chiffrement asymétrique
- e) Chiffrement symétrique vs Chiffrement asymétrique
- f) Signature électronique
- g) Certificats électroniques
- h) Jetons cryptographiques

3. Les bases de la cryptographie

a. Vocabulaire

La cryptographie est une discipline consistant à manipuler des données de telle façon que les services suivants puissent être fournis :

Intégrité (*Integrity*)

Objectif : s'assurer que les données n'ont pas été modifiées sans autorisation.

Remarque : dans les faits, la cryptographie ne s'attache pas vraiment à empêcher une modification de données, mais plutôt à fournir un moyen sûr de détecter une modification malveillante.

Confidentialité (*Confidentiality*)

Objectif : ne permettre l'accès aux données qu'aux seules personnes autorisées.

Preuve (authentification et non-répudiation) (*Proof*)

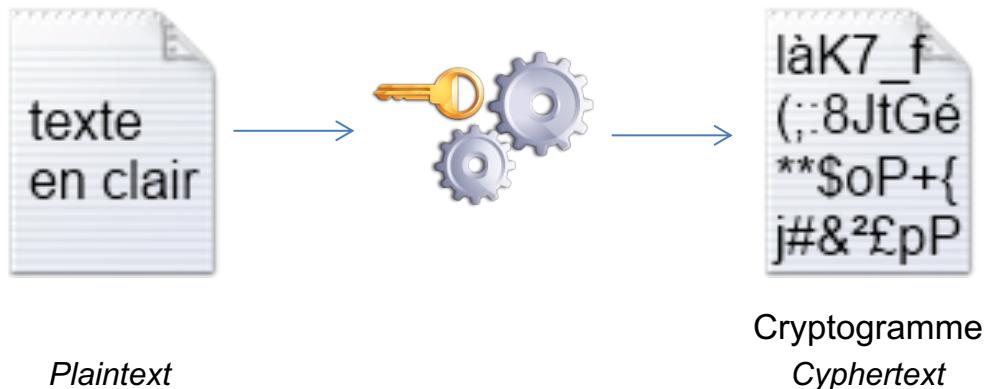
Objectif : fournir un moyen de preuve garantissant la véritable identité des entités ainsi que l'imputation de leurs actions.

3. Les bases de la cryptographie

a. Vocabulaire

Chiffrer (to encrypt)

Transformer une donnée de telle façon qu'elle devienne incompréhensible. Seules les entités autorisées pourront comprendre cette donnée chiffrée.



Déchiffrer (to decrypt)

Transformer une donnée précédemment chiffrée pour reconstituer la donnée d'origine. Seules les entités autorisées ont la capacité de procéder à cette action.

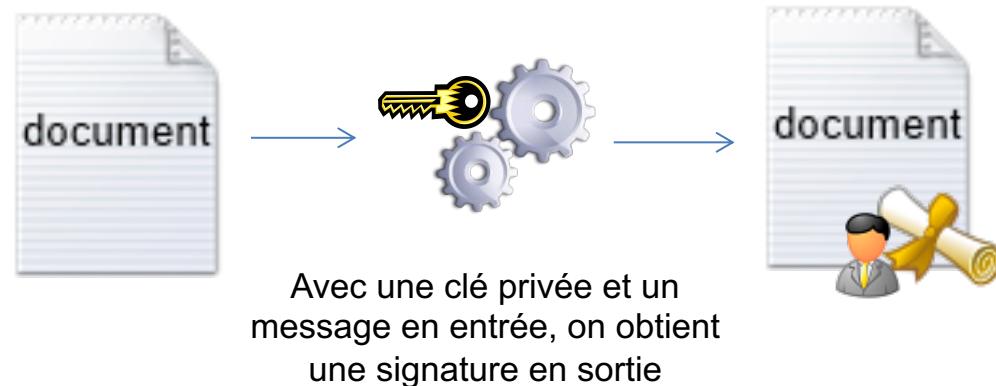


3. Les bases de la cryptographie

a. Vocabulaire

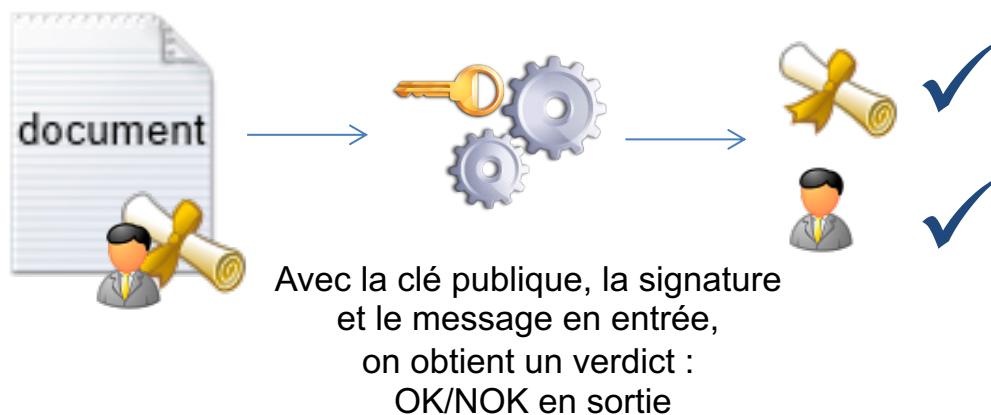
Signer (to sign)

Créer une signature électronique unique à la donnée et à son auteur. La signature lie donc la donnée d'origine et son auteur.



Vérifier la signature (to verify signature)

S'assurer que la donnée d'origine n'a pas été modifiée et que son auteur est authentifié. Si la signature n'est pas valide, alors il ne faut pas faire confiance au document.

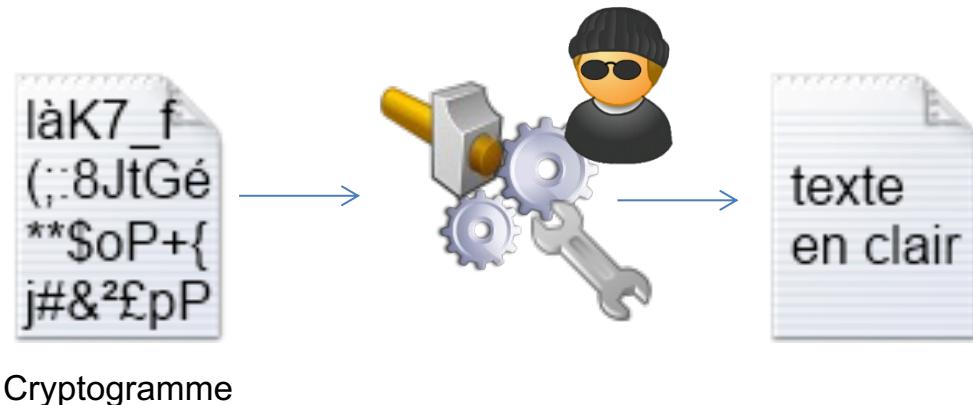


3. Les bases de la cryptographie

a. Vocabulaire

Décrypter (*to crack*)

Reconstituer la donnée d'origine en tentant de « casser » la donnée chiffrée ou l'algorithme cryptographique.



Crypter

La notion de crypter n'existe pas. Il s'agit d'un abus de langage.

À remplacer par : **Chiffrer**.

Cryptogramme (*Ciphertext*)

Donnée chiffrée.

3. Les bases de la cryptographie

a. Vocabulaire

En résumé

Méthodes de chiffrement et déchiffrement



Les personnages

Alice, Bob, Carol, Dave : ils sont des utilisateurs légitimes ;

Eve : écoute les échanges ;

Mallory ou Oscar : attaquants actifs.

3. Les bases de la cryptographie

b. Un peu d'histoire : « Chiffrement de César »

Exemple d'algorithme cryptographiques historique. Les algorithmes sont maintenant basés sur des fonctions mathématiques.

Chiffrement de César

Méthode : il s'agit ici de « décaler » chaque caractère par un nombre déterminé.

Exemple : clé = 3

A B C D E F G H I J K ...

A B C D E F G H I J K ...

Exercice :

Donnée chiffrée : FBEHUHGX. Clé = 3.

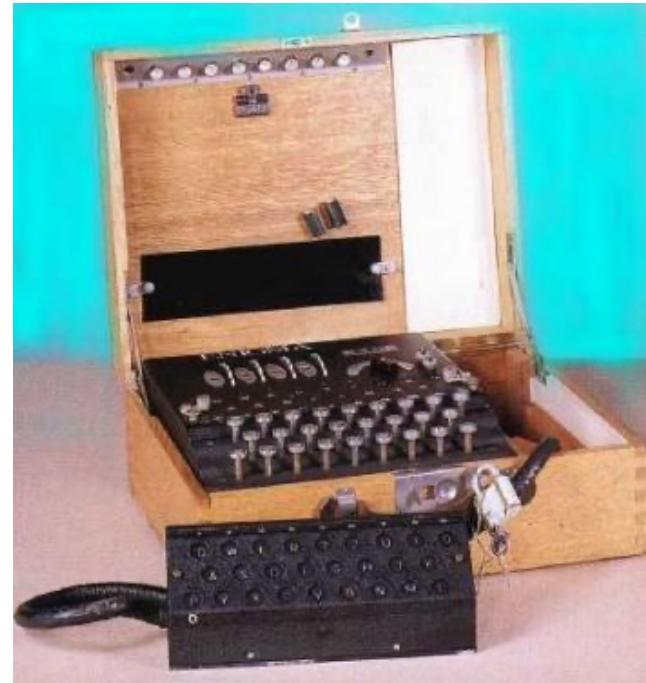
Quelle est la donnée en clair ?

3. Les bases de la cryptographie

b. Un peu d'histoire : « Machine Enigma »

Présentation des machines Enigma

- Machine initiale conçue au début du XX^e siècle. Elle a bénéficié de plusieurs évolutions et versions, et a été utilisée par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale ;
- Les machines Enigma ressemblent à des machines à écrire, avec un clavier destiné à un opérateur, un tableau de sortie (panneau lumineux), plusieurs rotors, un réflecteur et un tableau de connexion ;
- La méthode de chiffrement est basée sur de la substitution :
 - L'opérateur tape le message en clair. Chaque lettre du message en clair est remplacée par une autre lettre dans le message chiffré (les lettres chiffrées s'allument sur le tableau de sortie au fur et à mesure de la frappe en clair de l'opérateur) ;
 - L'utilisation des rotors a pour conséquence qu'une lettre en clair sera être substituée par des lettres différentes tout au long du message chiffré.



source image : <http://museeradiomili.com/cryptography/>

3. Les bases de la cryptographie

Pour information

b. Un peu d'histoire : « Machine Enigma »

Les fonctions d'une machine Enigma

- Tableau de connexion
 - Se situe avant l'entrée sur le brouilleur ;
 - Effectue des permutations simples.
- De 3 à 6 rotors (selon le modèle)
 - Permutations aléatoires des lettres de l'alphabet ;
 - Le rotor tourne à chaque lettre tapée ;
 - Lorsque le premier rotor a fait un tour (26 positions), le second rotor tourne d'un cran, et ainsi de suite.
- Le réflecteur
 - Dernière permutation 2 à 2 des lettres avant de les faire retraverser les rotors et le tableau de connexion.

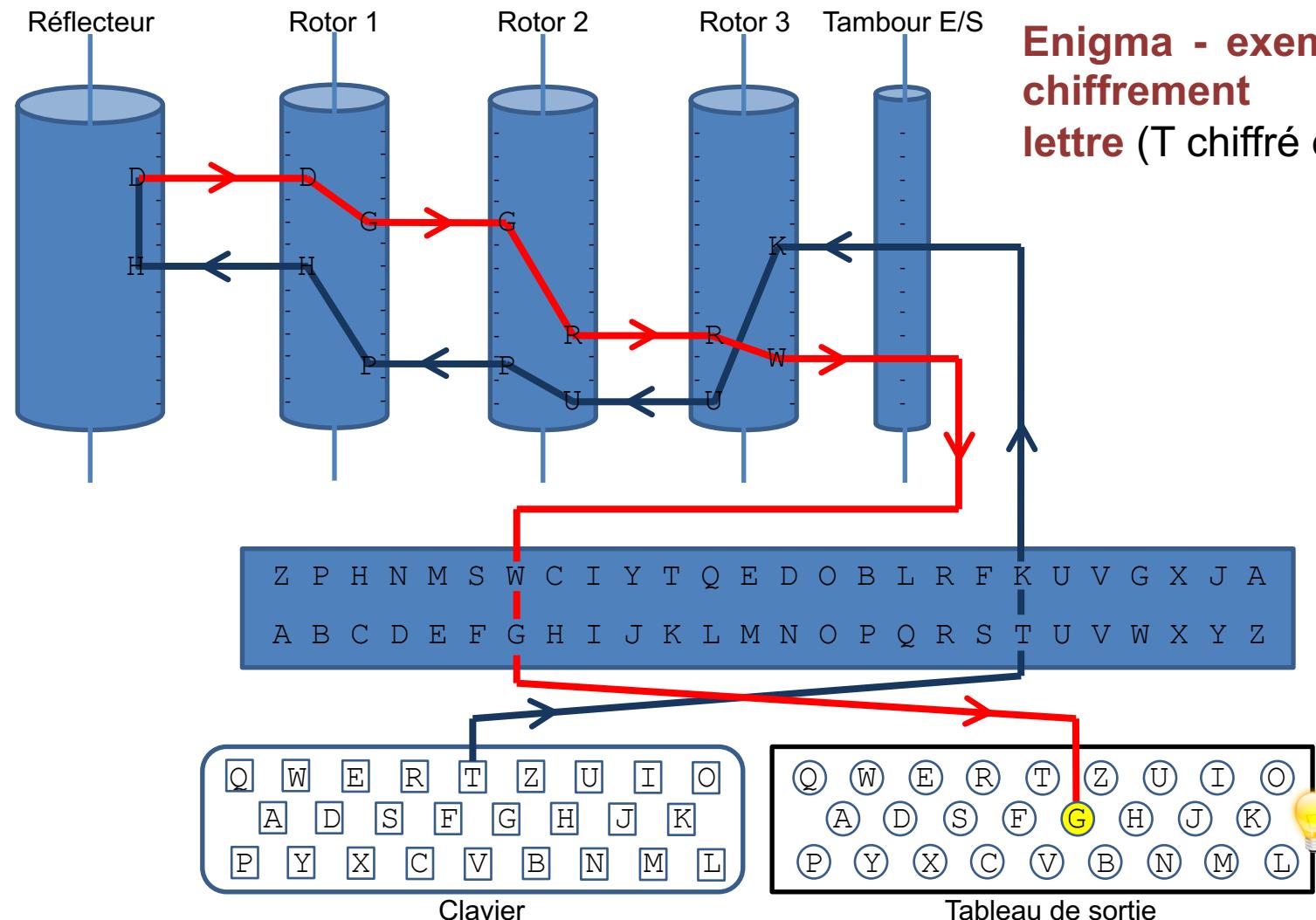


source images : https://interstices.info/jcms/jalios_5127/accueil

3. Les bases de la cryptographie

Pour information

b. Un peu d'histoire : « Machine Enigma »



3. Les bases de la cryptographie

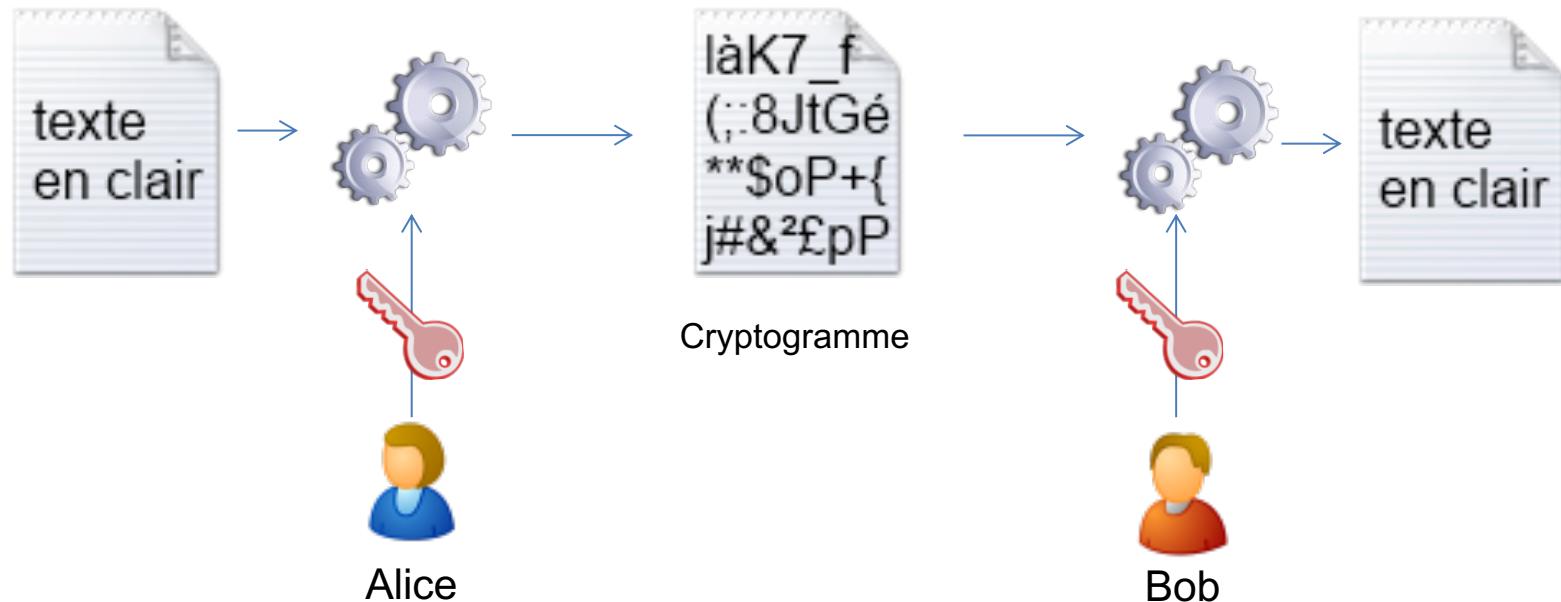
c. Chiffrement symétrique

- La clé utilisée pour le chiffrement est la **même** que celle utilisée pour le déchiffrement ;
- Cette clé doit être **secrète** : seules les personnes habilitées doivent posséder cette clé, sinon la confidentialité du message n'est plus assurée !

3. Les bases de la cryptographie

c. Chiffrement symétrique

- Exemple : Alice souhaite envoyer un message confidentiel à Bob



Clé secrète partagée entre Alice et Bob

3. Les bases de la cryptographie

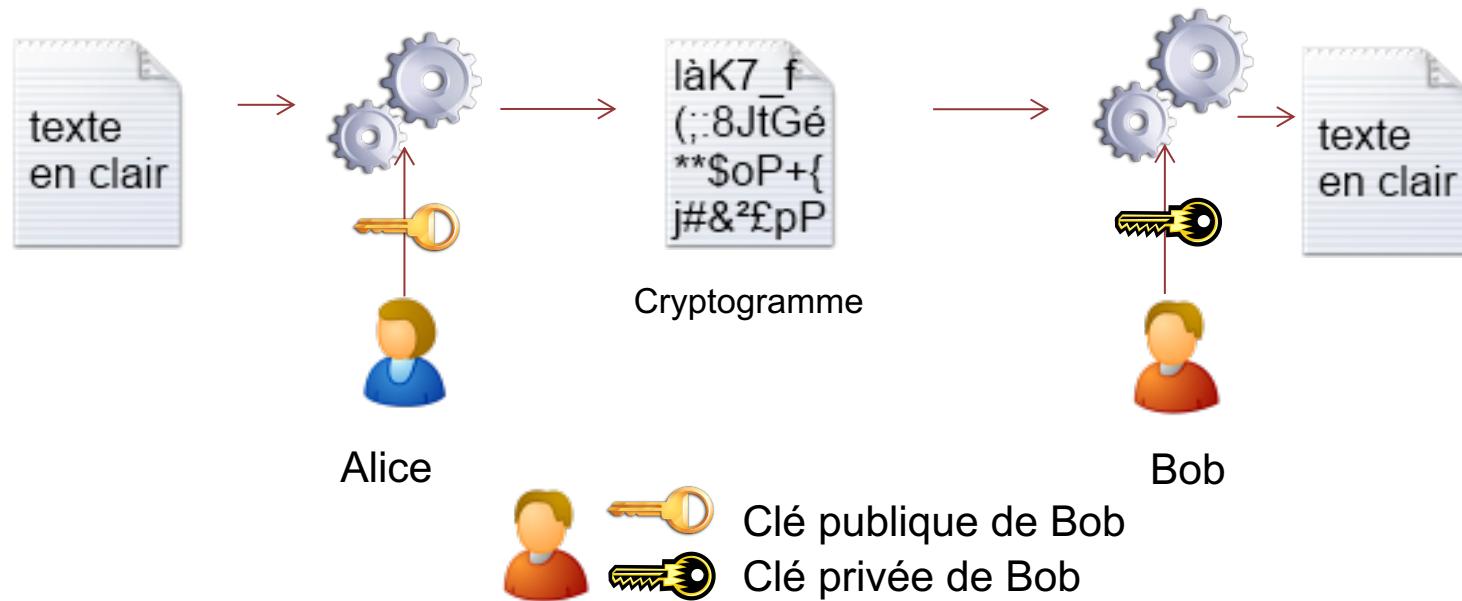
d. Chiffrement asymétrique

- La clé utilisée pour le chiffrement est **différente** de celle utilisée pour le déchiffrement. Il est nécessaire d'utiliser 2 clés :
 - **Clé publique** : comme son nom l'indique, cette clé est publique et peut être donnée à tout le monde ;
 - **Clé privée** : cette clé doit être personnelle et connue de son seul propriétaire. Elle ne doit jamais être divulguée !
- Ces deux clés sont mathématiquement liées
 - La connaissance de la clé publique ne permet pas de calculer de manière efficace la clé privée (attention à la taille de la clé, qui doit être suffisamment longue) ;
 - Chaque personne doit donc posséder 2 clés : une clé privée (confidentielle) et une clé publique qu'il peut divulguer à tout le monde.

3. Les bases de la cryptographie

d. Chiffrement asymétrique

- Exemple : Alice souhaite envoyer un message confidentiel à Bob
 - Alice chiffre le message avec la clé publique de Bob ;
 - Bob déchiffre le message grâce à sa privée ;
 - Notes :
 - Alice ne pourra jamais (et n'aura jamais besoin de) utiliser la clé privée de Bob puisque celle-ci est confidentielle à Bob !
 - Alice n'a pas besoin d'utiliser ses clés personnelles dans cet exemple de chiffrement sans signature.



3. Les bases de la cryptographie

e. Chiffrement symétrique vs Chiffrement asymétrique

Chiffrement symétrique

Avantages

- Rapidité des opérations (adapté à du trafic en temps réel) ;
- Clés courtes (256 bits suffisent actuellement) ;

Inconvénients

- Difficulté d'échange sécurisé des clés secrètes : comment le faire en protégeant ce secret ?

Exemples d'algorithmes sûrs (janvier 2015)

- AES ; *Advanced Encryption Standard*.

Chiffrement asymétrique

- Facilité d'échange des clés : les seules clés qui ont besoin d'être échangées sont des clés publiques (dont il faut assurer la protection en intégrité) ;

- Lenteur des opérations (peu adapté à du trafic en temps réel) ;
- Grande taille des clés (2048 bits minimum actuellement) ;

- RSA ; *Rivest, Shamir and Adleman*.

3. Les bases de la cryptographie

f. Signature électronique

Rappel de l'objectif : **s'assurer de la non-modification d'une donnée, et s'assurer de l'identité de son auteur.**

Si la signature n'est pas valide, cela indique que l'auteur « n'est pas le bon » ou que la donnée reçue n'est pas celle que son auteur avait signé.

Notes :

- **La signature électronique n'assure pas la confidentialité des données, mais leur intégrité et la notion de preuve ;**
- **Lorsque l'on chiffre un message, il est fortement recommandé de le signer également** afin d'assurer l'intégrité du message.

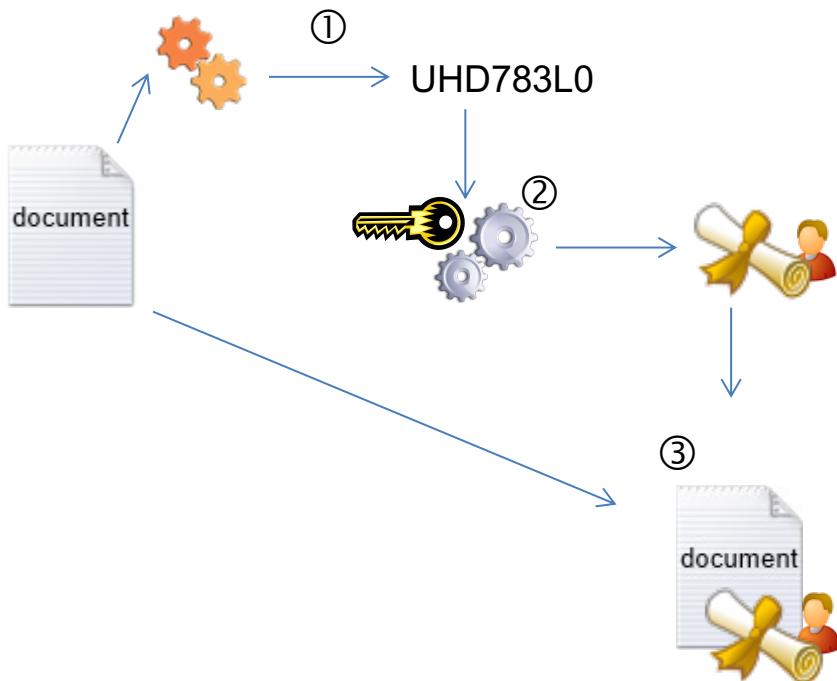
3. Les bases de la cryptographie

f. Signature électronique : principe

1. Le signataire d'un message génère – grâce à un algorithme cryptographique spécifique – une valeur unique calculée à partir du message que l'on souhaite signer : un condensat (un haché) ;
 - Les algorithmes de calcul de condensat sont publics et ne gèrent pas de secret, donc tout le monde peut les utiliser et calculer les mêmes condensats à partir d'un même message ;
 - Deux messages différents ne peuvent pas donner lieu au même condensat.
2. Le signataire utilise l'algorithme de signature, qui prend en entrée sa clé privée et le condensat précédent, pour produire une signature électronique ;
3. Le signataire envoie (ou stocke) le message et la signature électronique, permettant ainsi à un lecteur d'en prendre connaissance ;
4. Le lecteur calcule lui-même le condensat du message en clair ;
5. Le lecteur utilise l'algorithme de vérification de signature, qui prend en entrée la clé publique du signataire, le condensat et la signature, pour rendre un verdict. Si le verdict est négatif, alors il ne faut pas faire confiance au message reçu (celui-ci ne correspond pas — pour une raison que l'on ignore — au message du signataire).

3. Les bases de la cryptographie

f. Signature électronique : illustration



Etapes de la signature :

- ① Le signataire génère le condensat unique associé au message ;
- ② Le signataire utilise l'algorithme de signature, qui prend en entrée sa clé privée et le condensat précédent, pour produire une signature électronique ;
- ③ Le signataire envoie (ou stocke) le message et la signature électronique, permettant ainsi à un lecteur d'en prendre connaissance ;

La vérification par le destinataire/lecteur est décrite sur la diapositive suivante.



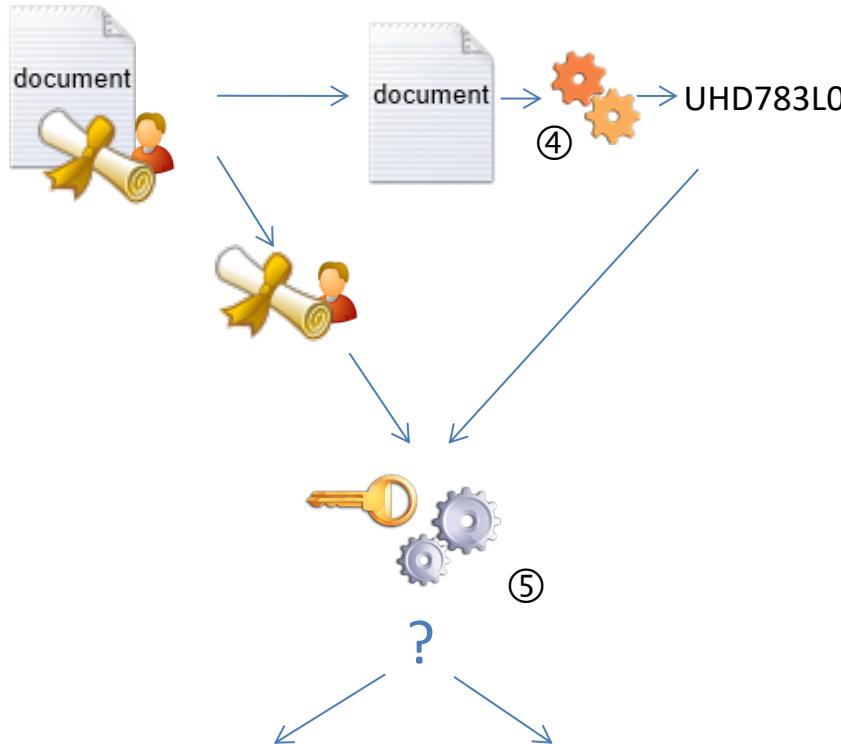
Clé publique du signataire



Clé privée du signataire

3. Les bases de la cryptographie

f. Signature électronique : illustration



✓ La signature est valide.
Le message est intégré.

✗ La signature est invalide.
Le message n'est pas intégré.

Étapes de la vérification de la signature par un lecteur/destinataire :

- ④ Le lecteur calcule le condensat du message en clair ;
- ⑤ Le lecteur utilise l'algorithme de vérification de signature, qui prend en entrée la clé publique du signataire, le condensat et la signature, pour rendre un verdict.
Si le verdict est négatif, alors il ne faut pas faire confiance au message reçu (celui-ci ne correspond pas — pour une raison que l'on ignore — au message du signataire ; Ou le signataire n'est pas le bon).



Clé publique du signataire



Clé privée du signataire

3. Les bases de la cryptographie

g. Certificats électroniques

Un aspect important n'a pas été traité jusqu'à maintenant :



Clé publique de Bob



Clé privée de Bob

Les interlocuteurs de Bob ont besoin d'utiliser sa clé publique. Comment peuvent-ils **être certains que la « clé publique de Bob » appartient effectivement à Bob** et qu'elle n'a pas été générée frauduleusement en son nom ?

Autre exemple, comment les visiteurs d'un site web bancaire peuvent **être certains que le site web est légitime** et qu'il ne s'agit pas d'un site frauduleux imitant celui d'une banque ?

- Solution : utilisation de **certificats électroniques**.

3. Les bases de la cryptographie

g. Certificats électroniques

Un certificat est un **fichier électronique** qui comprend notamment :

- La **clé publique** d'un individu (ou d'une entité ou d'un nom de domaine) ;
- Les détails de cet individu (ou de cette entité) : nom, prénom, nom de domaine, etc. ;
- La **signature par un tiers de confiance**, chargé de garantir que le propriétaire de la clé publique a été vérifié et – par conséquent – l'authenticité de la clé publique vis-à-vis de son propriétaire. La signature porte sur l'identité du détenteur et la clé publique afin d'assurer l'intégrité de l'ensemble ;
- D'autres informations telles que l'usage de la clé, les dates de validité, des informations concernant la révocation, etc.

Le tiers de confiance, une autorité de certification, en charge de :

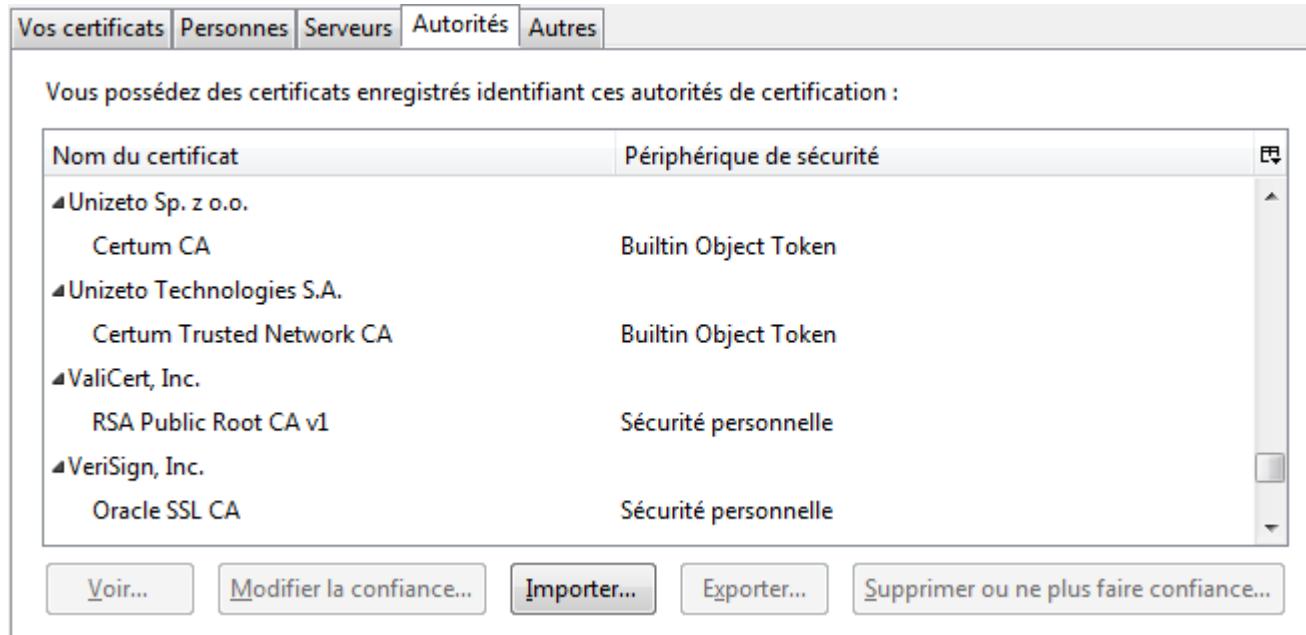
- **Vérifier l'identité** de la personne demandant à créer le certificat ;
- **Créer le certificat** après vérification, **puis le signer** (avec la clé privée de l'autorité de certification) ;
- **Tenir à jour une liste des certificats qui ont été révoqués** (par exemple si la clé a été compromise).

3. Les bases de la cryptographie

g. Certificats électroniques

Comment connaitre les autorités de certification ?

- Elles sont directement intégrées par les éditeurs dans les systèmes d'exploitation et/ou les navigateurs ;
- L'utilisateur est également libre de rajouter l'autorité de certification de son choix si il choisit de faire confiance à des certificats signés par une autorité non-intégrée dans son navigateur.



The screenshot shows the Firefox certificate store interface. At the top, there is a navigation bar with tabs: "Vos certificats" (selected), "Personnes", "Serveurs", "Autorités" (highlighted in orange), and "Autres". Below the navigation bar, a message states: "Vous possédez des certificats enregistrés identifiant ces autorités de certification :". A table lists the following certificate authorities:

Nom du certificat	Périphérique de sécurité
Unizeto Sp. z o.o. Certum CA	Builtin Object Token
Unizeto Technologies S.A. Certum Trusted Network CA	Builtin Object Token
ValiCert, Inc. RSA Public Root CA v1	Sécurité personnelle
VeriSign, Inc. Oracle SSL CA	Sécurité personnelle

At the bottom of the interface are five buttons: "Voir...", "Modifier la confiance...", "Importer...", "Exporter...", and "Supprimer ou ne plus faire confiance...".

Image : magasin de certificats de Firefox

3. Les bases de la cryptographie

g. Certificats électroniques

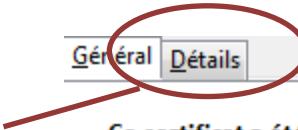
Exemple d'un certificat pour le site web www.france-universite-numerique-mooc.fr

Les détails techniques du certificat, la clé et la signature se trouvent dans **Détails**

Détenteur de la clé publique

Autorité de certification

Dates de validité du certificat

Général **Détails** 

Ce certificat a été vérifié pour les utilisations suivantes :

Certificat client SSL
Certificat serveur SSL

Émis pour

Nom commun (CN) www.france-universite-numerique-mooc.fr
Organisation (O) <Ne fait pas partie du certificat>
Unité d'organisation (OU) Domain Control Validated
Numéro de série 00:EE:CE:37:A0:F9:50:16:57:BC:0A:C2:4B:A8:9F:0E:41

Émis par

Nom commun (CN) TERENA SSL CA
Organisation (O) TERENA
Unité d'organisation (OU) <Ne fait pas partie du certificat>

Période de validité

Débute le 08/10/2013
Expire le 08/10/2016

Empreintes numériques

Empreinte numérique SHA-256 6E:D0:7E:51:A4:2A:86:97:A0:A8:C0:70:9C:32:E8:8B:
16:B3:89:22:A2:C5:AE:5A:FE:35:99:0E:B3:79:10:EB
Empreinte numérique SHA1 86:22:B9:4F:FB:7B:9F:45:DF:B0:89:C0:A6:C0:83:DF:F6:2E:0B:9A

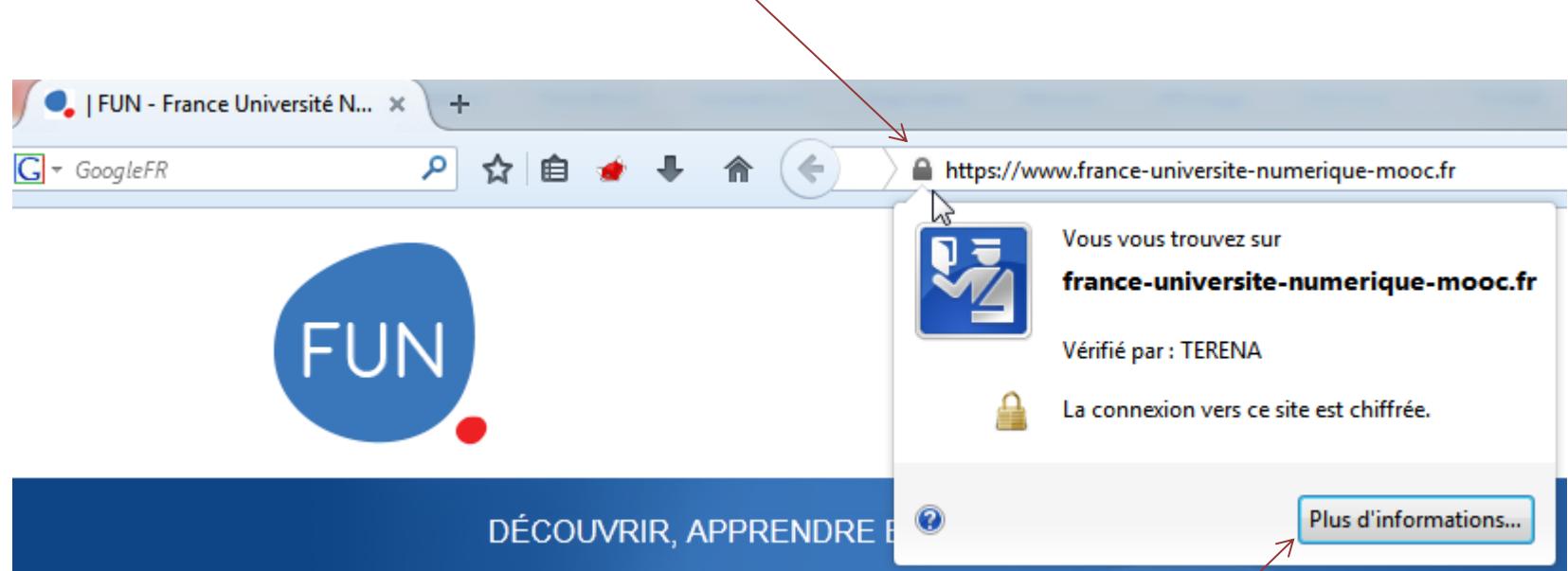
3. Les bases de la cryptographie

g. Certificats électroniques

Où trouver les certificats dans un navigateur ?

Exemple avec Firefox pour ouvrir le certificat d'un site WEB

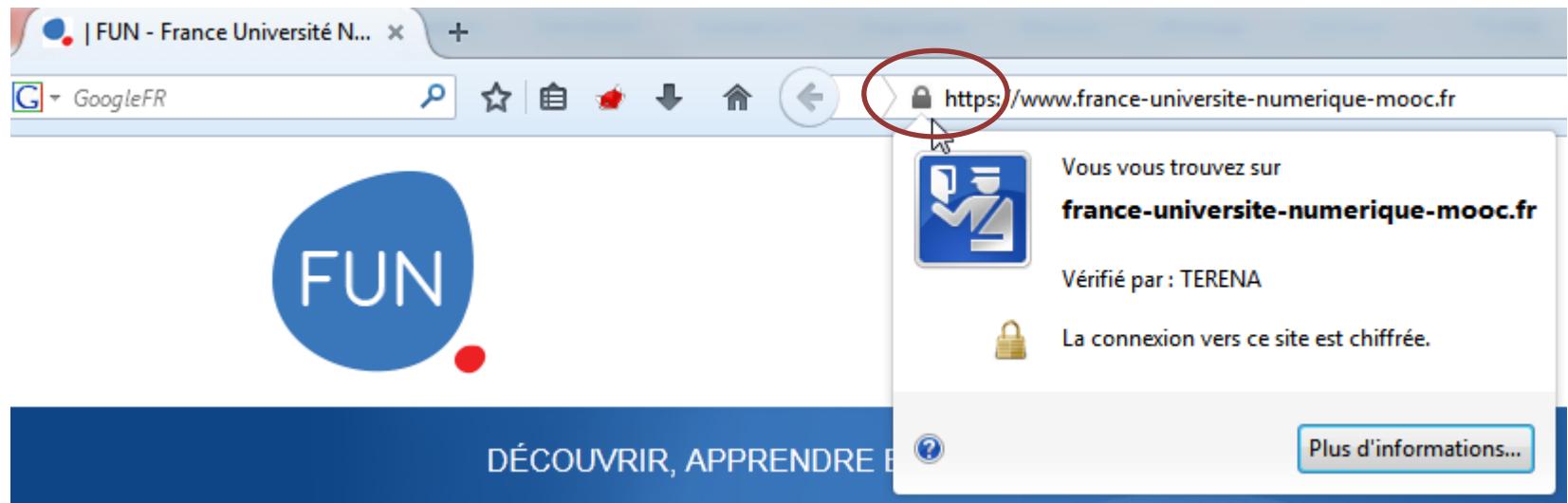
Cliquer sur le cadenas à côté de l'URL



Cliquer ici pour afficher le certificat

3. Les bases de la cryptographie

g. Certificats électroniques



Puisque le certificat du site WEB est disponible et valide, cela amène donc deux avantages à l'utilisateur, caractéristiques du **HTTPS**

- Nous sommes confiants que **le site WEB est légitime** (i.e. le certificat a été vérifié et signé par une autorité de certification de confiance) ;
- Puisque le certificat contient la clé publique du site WEB, nous pouvons donc **chiffrer nos connexions vers ce site** (méthode : chiffrement avec la clé publique du destinataire comme nous l'avons vu au préalable dans ce cours).

3. Les bases de la cryptographie

h. Jetons cryptographiques (tokens)

- Les jetons sont utilisés pour **stocker des clés privées** (cryptographie asymétrique) ou **secrètes** (cryptographie symétrique) ;
- Puisqu'un jeton contient une information sensible (une clé privée ou secrète), il faut donc **protéger ce jeton** pour que seules les personnes habilitées puissent l'utiliser ;
- Exemples de jetons et leurs moyens de protection (ainsi que leur niveau de sécurité) :
 - **Fichier sur disque**, associé à un mot de passe connu de l'utilisateur seulement (exemple avec l'application libre GPG) ;
 - **Jetон USB**, associé à un mot de passe (exemple de nombreux produits commerciaux qui utilisent un jeton physique pour authentifier un utilisateur sur un poste de travail) ;
 - **Carte à puce**, associée à un mot de passe simple (exemple des cartes bancaires avec un code PIN permettant d'authentifier le propriétaire de la carte avant d'autoriser la transaction).
 - Afin d'éviter qu'une personne malveillante ne découvre facilement le mot de passe simple, on impose un verrouillage de la carte à puce après 3 tentatives infructueuses.





4. La sécurité des applications web

- a) Usurpation d'identité via les cookies
- b) Injection SQL

4. La sécurité des applications web

a. *Usurpation d'identité via les cookies*

Comme toutes les applications, les applications web sont sujettes à des vulnérabilités. Nous allons en voir deux d'entre elles :

- une faiblesse basée sur les cookies ;
 - Ce qui permet – par exemple – à un attaquant de contourner un mécanisme d'authentification.
- une faiblesse basée sur un code source mal développé.
 - Ce qui permet – par exemple – à un attaquant de contourner un mécanisme d'authentification, d'accéder à des données pour les divulguer ou les corrompre.

4. La sécurité des applications web

a. *Usurpation d'identité via les cookies*

Les cookies sont des fichiers gérés par les navigateurs web afin de stocker (et réutiliser) des informations concernant l'utilisateur, par exemple :

- son identifiant ;
- ses préférences d'affichage et de disposition de la page web.

Les cookies sont nécessaires pour toutes les pages web dynamiques qui nécessitent d'identifier ou d'authentifier l'utilisateur, en permettant notamment la mise en œuvre de sessions :

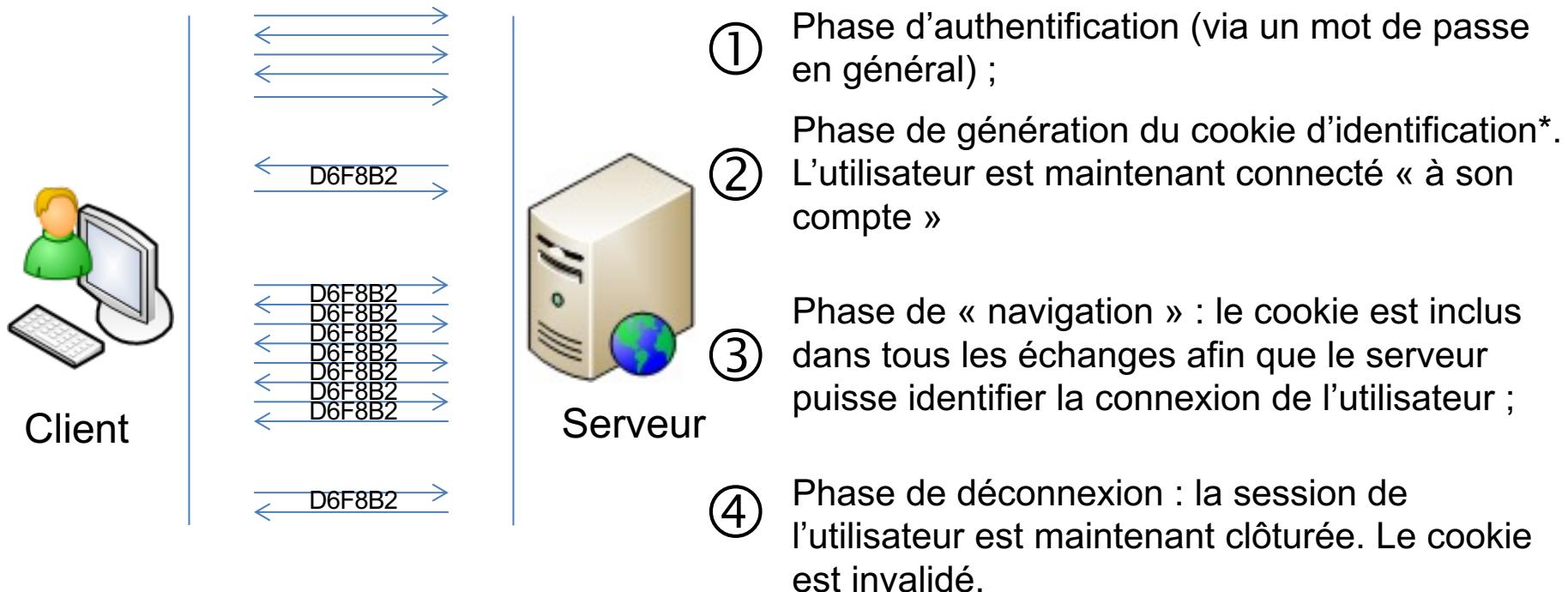
- les sites marchand (afin d'afficher le panier de l'utilisateur connecté) ;
- les sites bancaires (afin d'afficher le solde du compte de l'utilisateur connecté et non pas celui d'un autre client) ;
- les sites « en général » (afin d'afficher des publicités ciblées sur notre navigation).

Il est possible – sous certaines conditions – d'usurper l'identité d'un utilisateur sur un site web si on arrive à récupérer son cookie d'identification.

4. La sécurité des applications web

a. Usurpation d'identité via les cookies

Fonctionnement habituel d'une connexion sur un site web nécessitant une authentification (site marchand, site bancaire, etc.) :

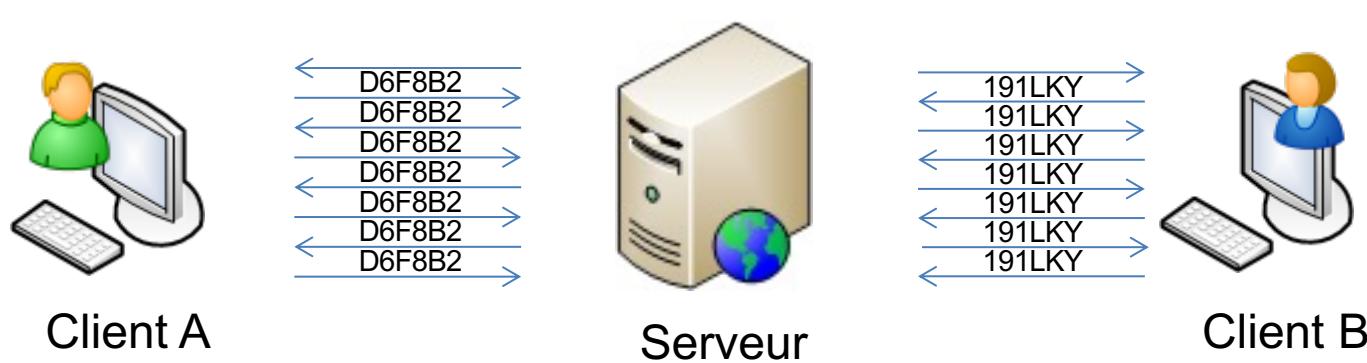


- Un cookie d'identification est en fait une chaîne de caractères aléatoire et unique, suffisamment longue pour qu'elle ne puisse pas être générée deux fois par erreur.
Exemple d'un cookie d'identification : D6F8B2BE3ED3040D9A3C10-D6F8B2A305D048B9

4. La sécurité des applications web

a. Usurpation d'identité via les cookies

À tout moment d'une connexion, chaque utilisateur du site web possède donc son propre cookie, unique à lui. Le serveur est donc en mesure d'identifier à qui appartient chaque connexion, et donc d'afficher les pages web qui lui sont propres.

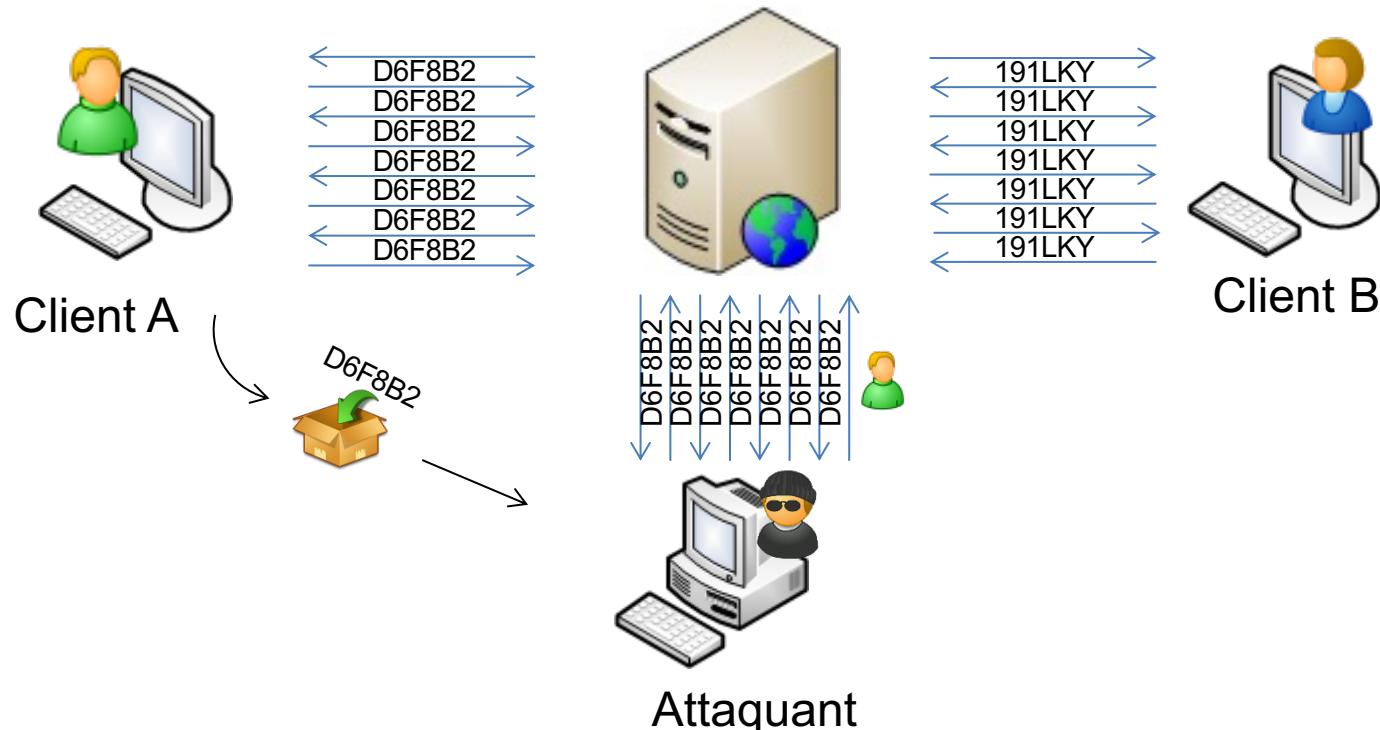


4. La sécurité des applications web

a. Usurpation d'identité via les cookies

Mais que se passe-t-il si un attaquant arrive à dérober le cookie d'un utilisateur et se connecte au même serveur ?

- Il se fait passer pour l'utilisateur dont il a dérobé le cookie au près du serveur applicatif ! Il usurpe donc l'identité de la victime et accède à son compte.



4. La sécurité des applications web

a. Usurpation d'identité via les cookies

L'attaquant peut dérober un cookie d'identification par différents moyens :

- soit en écoutant le trafic réseau HTTP et en interceptant les données applicatives, dont le cookie ;
 - Moyen de protection : l'utilisateur doit **s'assurer que le site auquel il est connecté utilise du HTTPS** (le cookie est donc chiffré pendant le transport).
- soit en dérobant le cookie sur le poste de travail en utilisant une vulnérabilité du système ;
 - Moyen de protection : l'utilisateur doit **sécuriser son système d'exploitation et ses logiciels** correctement (services inutiles désactivés, installation des mises à jour de sécurité, antivirus, etc. Voir le module 2 pour plus d'informations).
- soit en dérobant le cookie sur le poste de travail via des méthodes d'ingénierie sociale ciblées sur l'utilisateur ;
 - Moyen de protection : l'utilisateur doit **être sensibilisé aux méthodes d'ingénierie sociale** (phishing, spam, etc.) afin de « ne pas tomber dans le panneau »
- soit en dérobant le cookie via une faille sur le serveur ;
 - Moyen de protection : l'exploitant du serveur doit **suivre les bonnes pratiques de sécurisation et du maintien en condition de sécurité** du serveur, ainsi que les **bonnes pratiques de développement applicatif**.



4. La sécurité des applications web

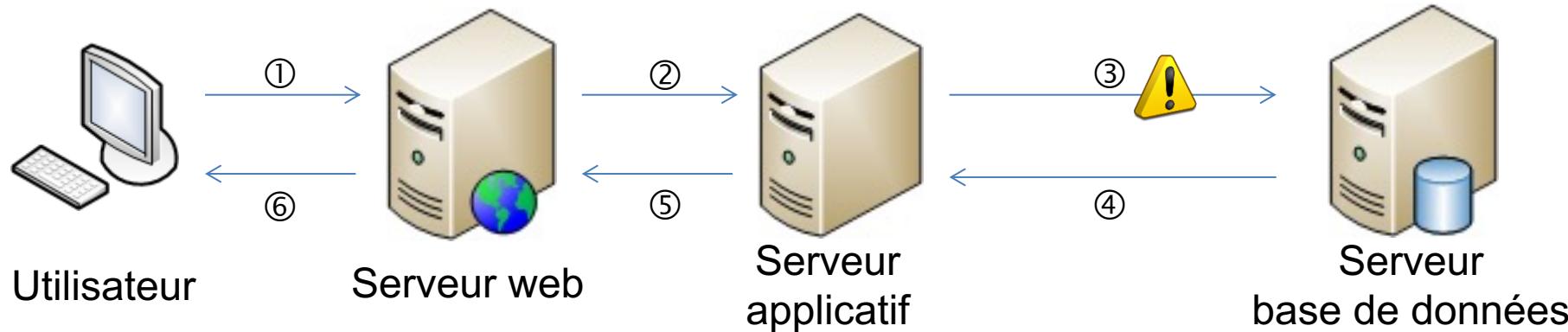
b. *Injection SQL*

- Une attaque par injection SQL permet à un **attaquant d'interagir directement avec la base de données** d'un site web (alors que l'accès à cette base est bien entendu interdit) ;
- L'objectif de ce type d'attaque est en général de **contourner le mécanisme d'authentification, d'accéder ou de modifier frauduleusement les données** confidentielles de la base (mots de passe, téléphones, numéro de carte bancaire, etc.) ;
- Il existe de multiples variantes possibles, la diapositive suivante présente un exemple de contournement d'authentification d'une page web.

4. La sécurité des applications web

b. Injection SQL

Architecture standard logicielle d'un site web faisant appel à une base de données



- ① Le navigateur client demande l'affichage d'une page ;
- ② Le serveur web transfère la demande au serveur applicatif ;
- ③ Le serveur applicatif génère une requête SQL afin de récupérer les informations nécessaires ;
- ④ Le serveur base de données retourne le résultat de la requête au serveur applicatif ;
- ⑤ Le serveur applicatif transmet au serveur web les informations nécessaires à la création de la page à afficher ;
- ⑥ Le serveur web envoie les pages HTML au navigateur client.

4. La sécurité des applications web

b. Injection SQL

- L'objectif d'une attaque de type injection SQL consiste à détourner la requête SQL de l'étape 3 (diapositive précédente), et – en fonction du contexte – créer sa propre requête SQL malveillante ;
- La diapositive suivante illustre comment une telle attaque peut être menée à partir d'un navigateur client.

4. La sécurité des applications web

b. Injection SQL

Formulaire WEB :

Entrez votre identifiant et votre mot de passe puis cliquez sur Connexion :



The form consists of two input fields, 'Login' and 'Mot de passe', each enclosed in a rounded rectangle with a light blue border. Below these is a large, solid blue rectangular button with the text 'Connexion' in white.

\$user contient le login renseigné dans le formulaire par l'utilisateur.
\$mdp contient le mot de passe.

La requête SQL permettant de vérifier le login et le mot est la suivante :

```
select count(*) from user where user='$user' and mdp='$mdp'
```

Ainsi, une requête légitime serait la suivante :

```
select count(*) from user where user='thomas' and mdp='cykUf19an'
```

4. La sécurité des applications web

b. Injection SQL

Formulaire WEB :

Login

Mot de passe

Connexion

Entrez votre identifiant et votre mot de passe puis cliquez sur Connexion.

Mais que se passe-t-il si un attaquant rentre précisément les chaînes de caractères suivantes ?

Login : azerty

Mot de passe : abcd' or 1=1/*

La requête SQL `select count(*) from user where user='$user' and mdp='$mdp'`

devient donc :

`select count(*) from user where user='azerty' and mdp='abcd' or 1=1/*'`

Cette condition est toujours vraie !

4. La sécurité des applications web

b. *Injection SQL*

- La condition étant toujours vraie, la requête est donc toujours valide, quel que soit le mot de passe renseigné par l'attaquant !
 - Les caractères /* sont utilisés pour ignorer la fin de la requête légitime.
- La faiblesse réside ici dans le code applicatif : les **données** renseignées par l'utilisateur (i.e. un attaquant dans notre scénario) **ne sont pas vérifiées/validées** ; elles sont au contraire utilisées telles quelles sans aucune vérification préalable qu'elles sont « inoffensives »
- Comment s'en protéger ?
 - **Valider systématiquement chaque donnée** extérieure avant de l'utiliser ;
 - Recourir à des requêtes préparées (connues sous le nom de « **prepared statements** »), qui ont l'avantage d'être plus résistantes aux injections ;
 - D'une façon générale, **respecter les bonnes pratiques de développement** recommandées par l'industrie concernant le code PHP, Java, etc.



CyberEdu

La sécurité par l'enseignement supérieur des NTIC

Merci de votre attention

21/01/2025

Document adapté par François Lacomme pour SEC105 - Architectures et bonnes pratiques de la sécurité des réseaux, des systèmes, des données et des applications.

OFA Millau – Licence Informatique et Concepteur Architecte Informatique (toutes spécialités)

Ce document pédagogique a été rédigé par un consortium regroupant des enseignants-chercheurs et des professionnels du secteur de la cybersécurité.



Il est mis à disposition par l'ANSSI sous licence Creative Commons Attribution 3.0 France.